

Consolider les acquis en grammaire et en traduction - Allemand (EAD)

Infos pratiques

- > ECTS : 1.5
- > Nombre d'heures : 18.0
- > Période de l'année : Enseignement second semestre
- > Méthodes d'enseignement : A distance
- > Composante : Langues et cultures étrangères
- > Code ELP : 5V2DGRTD

Présentation

Apprentissage de la traduction du français vers l'allemand (thème) et de l'allemand vers le français (version). En grammaire, on reverra systématiquement les bases de la langue allemande.

N.B. Tout le contenu des cours est disponible en ligne, toutefois les examens ont lieu obligatoirement en présentiel sur le campus.

Évaluation

Session 1

Régime EAD : Évaluation écrite 1h30 - exercices écrits

Session 2

Régime EAD : Évaluation écrite 1h30

Pré-requis nécessaires

B1/B2

Compétences visées

Traduction, maîtrise de la grammaire allemande et amélioration de l'expression dans les deux langues.

Bibliographie

Il est très fortement conseillé d'acquérir en tout début de semestre un dictionnaire d'allemand monolingue : Wahrig, Duden ou le Großwörterbuch Deutsch als Fremdsprache (éd. Langenscheidt) dictionnaire spécialement conçu les apprenants étrangers. Heike Voit, Grammatik kurz & bündig DEUTSCH Einfach, verständlich, übersichtlich, Pons, 2007

Contact(s)

> Etienne Dubslaff

Responsable pédagogique
edubslaff@parisnanterre.fr